

Physiothérapie dans l'action humanitaire

Travail avec des Organisations Internationales ou Non Gouvernementales



Des physiothérapeutes interviennent dans le cadre d'urgence ou de post-urgence: catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations,...), conflits armés, déplacements de population,... dans le cadre d'un projet de développement: formation de personnel soignant indigène, transferts de compétences à des équipes locales, échanges professionnels pour la réhabilitation des personnes handicapées et la prévention

Les interventions se font en lien avec les gouvernements (Ministère de la Santé et des Affaires Sociales), les organisations des Nations Unies (OMS, UNICEF,...), et les associations locales (parents d'enfants handicapés, club de Sport-Handicap,...)

Au sein des équipes pluridisciplinaires les physiothérapeutes participent aux traitements de pathologies diverses: tuberculose, poliomyélite, lèpre, amputation, paraplégie, infirmité motrice cérébrale, brûlures...

Les interventions prennent plusieurs aspects:

– Aspects techniques: enseignement pour la formation en vue de l'autonomie des thérapeutes locaux ou intervention directe de soins pour la rééducation des patients handicapés, la prévention secondaire,...

– Aspects organisationnels: évaluation des besoins et organisation des services de rééducation, des soutiens à domicile, de l'aide aux associations locales de défense des droits des personnes handicapées, ...)

– Aspects préventifs: sensibilité et éducation aux situations à risques (mines, accidents, hygiène, ...)

Les interventions se font en tenant compte de la culture différente, du niveau économique faible, de la démographie galopante, des accès moindres à la scolarisation,...

Pour plus d'information consultez:

www.icrc.org

www.handicap-international.org

